## SUPPORT CONSULTANCE

# Accompagnement en Commerce extérieur ou en Design

DE MINIMIS

EXPORTATION

#### **Généralités**

Faites-vous accompagner par des Spécialistes en Commerce extérieur ou par des Spécialistes en Design agréés par l'AWEX pour développer vos parts de marché à l'étranger.

Le support consultance fait partie du portefeuille intégré des chèques entreprises (chèque Consultance export).

#### **Bénéficiaires**

Toute <u>PME (au sens européen du terme)</u> ayant obtenu un score de minimum 30 % au diagnostic de maturité à l'internationalisation, disposant d'un siège d'exploitation en Wallonie et poursuivant un projet à l'international générant une valeur ajoutée pour l'économie wallonne.

Une entreprise est une entité, indépendamment de sa forme juridique, exerçant une activité économique, hormis les ASBL qui ne sont pas éligibles.

#### Introduire une demande via la plateforme des Chèques entreprises

IMPORTANT: Faites vous d'abord référencer par un prestataire agréé AWEX : Formulaire

## **Experts:**

Vous trouverez votre expert labellisé ici.

## **Description:**

Igretec | Boulevard Pierre Mayence, 1 | 6000 Charleroi | 071 20 29 50

Pour soutenir le lancement d'un produit/service existant sur un nouveau marché export, l'AWEX propose aux PME wallonnes éligibles à ses aides, une subvention couvrant les honoraires de prestataires labellisés.

#### Les services de conseils en commerce extérieur portent sur :

- le développement d'une stratégie export
- la mise en place ou la restructuration d'un service export ;
- la réalisation d'études de marché et de prospection commerciale ;
- l'acquisition de techniques de participation à des appels d'offres et de financements internationaux ;
- la recherche de partenaires et la conclusion de partenariats internationaux.

#### Les services de conseils en design à l'exportation portent sur :

- le développement de l'image de marque de l'entreprise et ses produits/services à l'export ;
- le développement d'une charte graphique à l'export ;
- l'adaptation du design de produits/services existants aux spécificités de marchés étrangers.

Les entreprises gèrent elles-mêmes leur recours à ces services de conseil sur 3 ans.

L'intervention de l'AWEX s'élève à 25.000 EUR maximum sur 3 ans par entreprise.

Elle est de 37.500 EUR maximum sur 3 ans pour les starters (PME de moins de 5 ans).

En outre, le plafond total pour toutes les interventions publiques relevant du portefeuille des chèques entreprises est de 100.000 EUR maximum par année civile et par entreprise.

Le support de consultance est une aide de minimis au sens du Règlement (UE) 2023/2831.

#### Modalités de l'intervention

L'AWEX couvre 50% maximum des honoraires (hors TVA) des experts (maximum 750 EUR par jour).

Le coût total de la consultance doit être inférieur à la somme des fonds propres et des dettes de plus d'un an des demandeurs.

#### Versement de l'intervention

Le versement de la subvention est sollicité via la plateforme des chèques entreprises.

### Conditions de l'intervention

La demande d'intervention est introduite via la plateforme des chèques-entreprises (chèque Consultance export) avant le début des prestations de l'expert labellisé par l'AWEX.

Un même prestataire labellisé ne pourra à nouveau effectuer une mission pour une entreprise que 36 mois après la dernière mission déjà réalisée pour cette même entreprise avec une intervention financière de l'AWEX.

#### **Candidatures**

Les candidatures à la labellisation sont introduites gratuitement via formulaire sur le portail <a href="http://www.label-entreprises.be">http://www.label-entreprises.be</a>.

#### **Contacts**

#### Eva-Maria Buelga OLIVEIRA

Support consultance - Booster export - Interim export manager - Support communication - Support certification

T 32-2-421.85.36 ou 32-477-83.00.17

em.buelgaoliveira@awex.be

## Salomé BAUDUIN

Support consultance - Booster export - Interim export manager - Support communication

T 32-2-421.82.41 ou 32-478-76.27.72

s.bauduin@awex.be

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS